

Avis voté en plénière du 13 octobre 2015

Les nouveaux rapports industrie-services à l'ère du numérique

Déclaration du groupe de l'agriculture

L'avis est d'une grande ambition et il a été souvent difficile d'en délimiter les contours tant sont nombreux les sujets qui lui sont liés. D'autant plus que, fondamentalement, les « écosystèmes » économiques n'ont pas beaucoup changé. C'est un sujet dont débattent actuellement les économistes et les industriels. Quel est l'impact réel du numérique sur l'économie ? Pour l'instant, nous ne pouvons avoir de réponse précise à cette question. Ce qui est certain, c'est que les nouvelles technologies ont apporté des accélérations de production et d'échange dans certains secteurs et des outils de précisions dans d'autres.

C'est le cas en agriculture. Les exploitants agricoles sont une population très connectée parce que ces technologies permettent une gestion plus fine d'une exploitation. Cela permet de gérer au mieux et à distance, au plus près des besoins de la plante, les systèmes d'irrigation et d'application d'intrants ; cela permet une surveillance de tous les instants des élevages ; cela permet de suivre les cours des marchés et d'ajuster au mieux la vente de sa production au national ou à l'export ; c'est un outil de gestion et de traçabilité des produits. Et d'une manière générale, toutes ces technologies permettent une gestion à distance depuis des territoires souvent isolés.

À la condition bien entendu de bénéficier de l'accès aux réseaux, ce qui n'est pas toujours le cas en milieu rural. Nous plaillons pour que des solutions soient trouvées pour les zones blanches, comme le recommande l'avis.

Les relations économiques ne changent pas fondamentalement mais elles s'amplifient par certains aspects. Les relations entre grandes centrales d'achat et petits producteurs sont de plus en plus déséquilibrées. Le secteur agricole subit cette évolution de plein fouet. Il faut engager un rééquilibrage mais la solution pour y parvenir n'est pas unique et demande l'implication de nombreux acteurs. Toutefois, cet objectif peut être contrarié par l'application des règles de la concurrence qui ne visent les mêmes buts.

D'une manière générale, le groupe de l'agriculture a parfois regretté les propos excessifs de certains développements et s'est interrogé sur l'insuffisance des analyses concernant la compétitivité dans notre pays, notamment au regard des conséquences du dumping social, économique et environnemental. La rapporteure a toutefois accepté de nuancer le propos et de le recentrer.

Pour ces raisons, le groupe de l'agriculture a décidé de partager ses votes.